



BUDGET 2024



Ville de
Gatineau

Tarification des encombrants-déchets

Service de l'eau et des matières résiduelles

Conseil municipal | 3 novembre 2023

Contexte

- Lors de l'étude du budget 2023, le comité plénier a recommandé « de maintenir le service d'apport d'encombrants-déchets aux écocentres et centre de transbordement et mandater le Service de l'eau et des matières résiduelles de proposer des modifications à la tarification en 2023 » (BUDGET-2023-044)
- L'action 19 du PGMR 2023-2029 prévoit de « réviser la tarification pour l'apport encombrants-déchets afin d'inciter à la réduction des déchets »

Objectifs

- Présenter l'état de situation et l'analyse du Service de l'eau et des matières résiduelles (SEMR)
- Présenter les options de tarification envisagées
- Entériner les recommandations concernant la tarification des encombrants-déchets

Plan de la présentation

- Définition
- Historique
- État de situation
- Exemples d'autres municipalités
- Constats et enjeux
- Scénarios de tarification analysés
- Résumé
- Recommandations

Définition

- **Encombrants** : Toute matière résiduelle solide trop volumineuse pour être disposée dans un contenant (120 litres).
- **Encombrants-déchets** : Encombrants destinés à l'enfouissement, par exemple :
 - Bains (acrylique ou fibre de verre)
 - Boyaux d'arrosage
 - Toiles, filtres de piscine en plastique (vidés)
 - Grands objets en plastique (p. ex. : meubles, jouets)
 - Matelas, sommiers
 - Meubles avec tissu (p. ex. : divans, fauteuils)
 - Tapis

Historique

- **Avant 2017** :
 - Encombrants-déchets non acceptés aux écocentres.
 - 26 collectes d'encombrants par année (collectés avec les ordures).
 - Encombrants considérés comme ordures au centre de transbordement (125 \$/tonne pour tous).
 - 3 visites gratuites par année aux écocentres pour apport de matériaux secs (25 \$/m³ au-delà).
- **Janvier 2017** : Nombre illimité de visites gratuites aux écocentres pour les citoyens (pour les matériaux secs).
- **Juillet 2018** : Diminution du nombre de collectes d'encombrants de 26 à 4 fois par année.

Historique (suite)

- **Août 2018** (CM-2018-746) : Décision d'accepter les encombrants-déchets gratuitement au centre de transbordement, volume illimité (pour les citoyens et les petites entreprises).
- **Hiver 2019** (CM-2019-094) : Augmentation du nombre de collectes d'encombrants de 4 à 8 fois par année.
- **Janvier 2021** (CM-2020-716) : Décision d'accepter les encombrants-déchets gratuitement à l'écocentre de l'Aéroparc, volume illimité (pour les citoyens et les petites entreprises).
- **Janvier 2023** (CP-SEMR-2022-029) : Diminution du nombre de collectes d'encombrants de 8 à 7 fois par année.

Historique (suite)

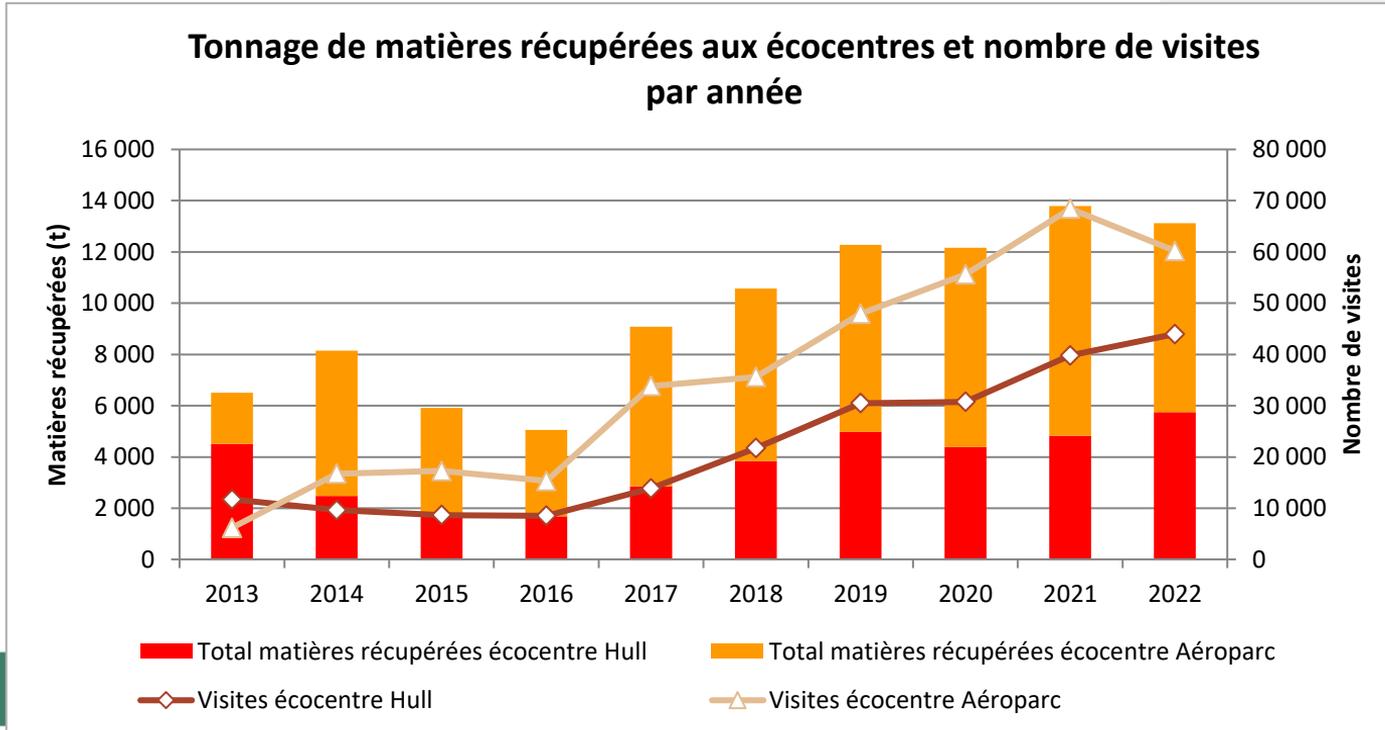
Tarifification actuelle

Grille de tarification aux écocentres et centre de transbordement

Catégorie d'usagers	Tarif pour les encombrants-déchets
Citoyens	Gratuit et illimité
OBNL approuvés (OBNL en environnement ou logement)	Gratuit et illimité
Petites entreprises (personne morale établie à Gatineau)	Gratuit et illimité
Grandes entreprises (entreprises de gestion des matières résiduelles et institutions)	150 \$/tonne (100 \$ minimum) au centre de transbordement – non accepté aux écocentres
Autre usager provenant de l'extérieur du territoire de Gatineau	300 \$/tonne (200 \$ minimum) au centre de transbordement – non accepté aux écocentres

État de situation

Tonnages récupérés et nombre de visites



Budget

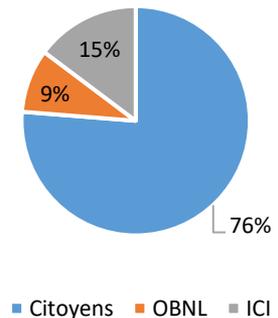
État de situation (suite)

Tonnages récupérés d'encombrants-déchets

Estimations à partir des données disponibles de 2021 à 2023 :

- Environ 1 350 tonnes/an d'encombrants-déchets apportés aux écocentres et centre de transbordement, dont 76 % d'origine résidentielle
vs 1 700 tonnes/an collectées en bordure de rue
- Environ 50 % à l'écocentre de l'Aéroparc et 50 % à Hull (centre de transbordement + écocentre)
- Coût d'élimination des encombrants-déchets : en moyenne 9 \$/m³

Estimation de la répartition des tonnages d'encombrants-déchets par provenance



État de situation (suite)

Collecte de données supplémentaires

Collecte de données au mois d'août 2023 :

- Saisie des volumes d'encombrants-déchets par visite à l'écocentre de l'Aéroparc
- Sondage en ligne volontaire et non scientifique concernant le nombre de visites en écocentre
- Collecte de données auprès des usagers des écocentres

État de situation (suite)

Portrait des visites



Résultats pour le mois d'août 2023 à l'écocentre de l'Aéroparc :

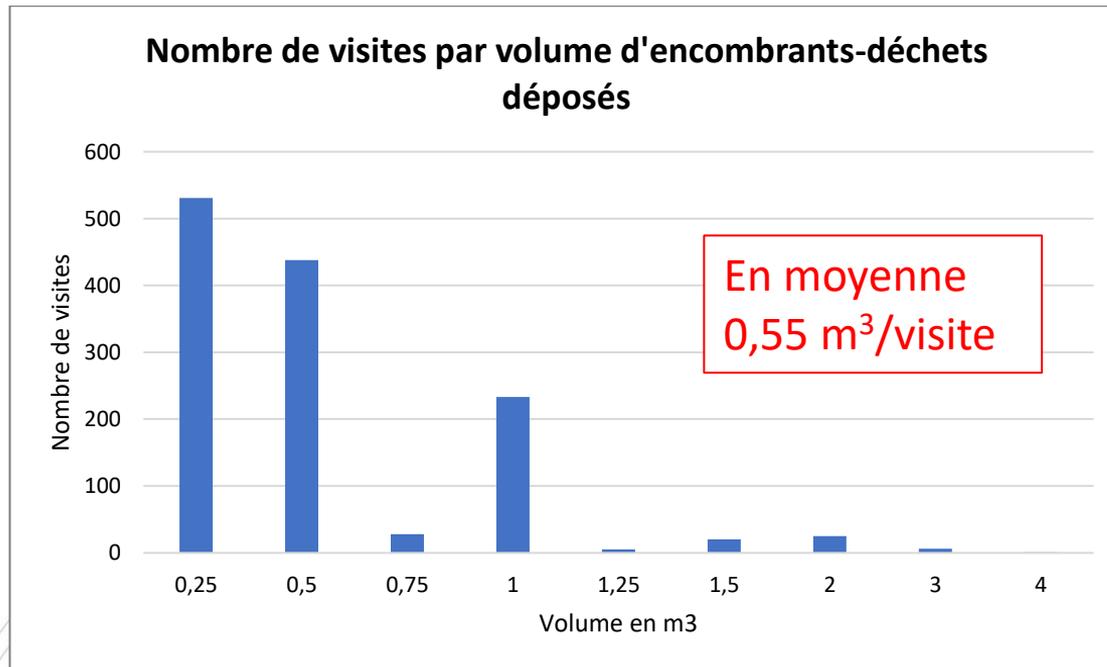
- 2 956 visites d'apport d'encombrants-déchets sur les 4 325 visites de citoyens totales (68 %)
- Parmi les 771 visiteurs identifiés* par adresse :
 - 675 citoyens ont apporté 1 fois des encombrants-déchets
 - 80 citoyens ont apporté 2 fois des encombrants-déchets
 - 13 citoyens ont apporté 3 fois des encombrants-déchets
 - 3 citoyens ont apporté 4 ou 5 fois des encombrants-déchets
- Poids moyen d'environ 50 kg/m³ d'encombrants-déchets

*En raison de l'achalandage, il n'a pas été possible de saisir les données (adresse et nom) de tous les visiteurs

État de situation (suite)

Portrait des visites

Résultats pour le mois d'août 2023 à l'écocentre de l'Aéroparc :

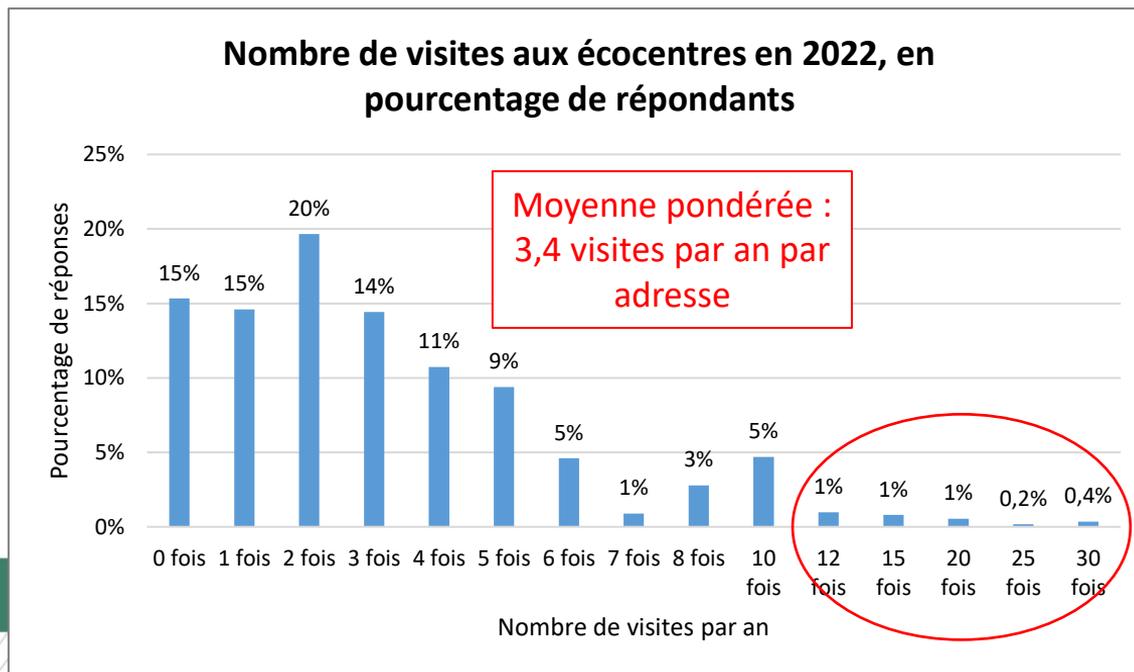


Budget 2024

État de situation (suite)

Portrait des visites - Sondage

Résultats du sondage en ligne (1 131 réponses) :



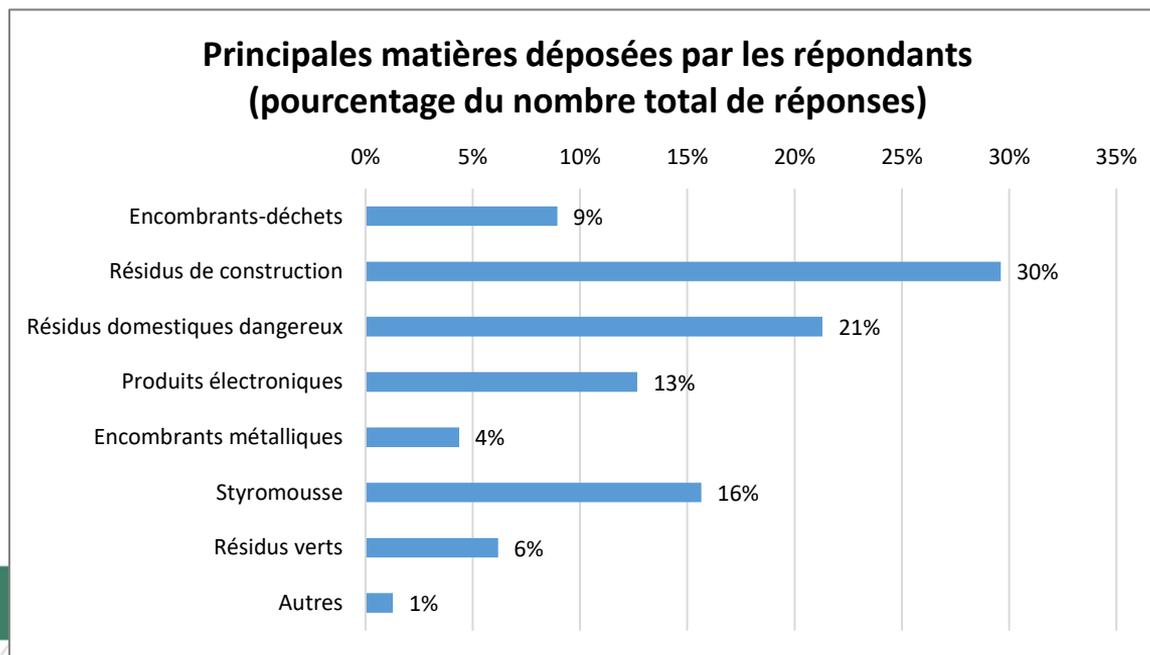
3,6 % des
répondants
vont à
l'écocentre 12
fois ou plus par
année

Budget 2024

État de situation (suite)

Portrait des visites - Sondage

Résultats du sondage en ligne (939 réponses) :



Exemples d'autres municipalités

Québec



Ville	ED acceptés à l'écocentre	Nombre de visites maximal par an	Tarifcation des ED à l'écocentre	Collecte à domicile
Gatineau	Oui	Non	Gratuit	7 fois par an
Sherbrooke	Oui, certaines exceptions	Non	Gratuit	Sur demande
Longueuil	Oui	12 visites, toutes matières confondues	Gratuit	1 fois par mois
Trois-Rivières	Oui	Non	10 \$/chargement	Sur demande
Lévis	Oui	Non	1 m ³ gratuit puis 20 \$/m ³ au-delà	Sur inscription, 2 fois par mois en période estivale
L'Ange-Gardien	Oui	Non	5 \$/encombrant	2 fois par mois en période estivale, 5 \$/encombrant, max. 3 items /collecte

Exemples d'autres municipalités

Colombie-Britannique

Ville	ED acceptés à l'écocentre	Nombre de visites maximal par an	Tarification des ED à l'écocentre	Collecte à domicile
Coquitlam (BC)	Oui	Non	Matelas 15 \$/unité Déchets selon poids : 113 à 161 \$/tonne	Sur demande, maximum 4 items par an
Burnaby (BC)	Non	-	-	Sur demande, maximum 3 items par collecte
Richmond (BC)	Seulement items en plastique et meubles rembourrés	Non	20 \$/chaise 50 \$/meuble 35 \$/fauteuil	Sur demande, maximum 6 items par an
Vancouver (BC)	Oui	Non	Matelas 15 \$/unité Déchets selon poids : 113 à 161 \$/tonne	Non

Exemples d'autres municipalités

Ontario et Manitoba



Ville	ED acceptés à l'écocentre	Nombre de visites maximal par an	Tarifcation des ED à l'écocentre	Collecte à domicile
Toronto (ON)	-	-	-	En même temps que les ordures (frais annuel de 21 \$ chargé à tous les ménages)
Peel (ON)	Oui	Non	6 \$ pour les 50 premiers kg, puis 0,125 \$/kg	En même temps que les ordures
Oshawa (ON)	Oui	Non	5 \$ pour les 40 premiers kg, puis 1 \$/kg	1 collecte sur demande, maximum 12 items, 35 \$/collecte ensuite
Winnipeg (MB)	Oui	Non	71 \$/tonne (20 \$ minimum par chargement toutes matières)	collecte sur demande, maximum 10 items, 12 \$/item

Constats et enjeux

- Gratuité illimitée des encombrants-déchets n'incite pas à donner une deuxième vie
- Plusieurs exemples de municipalités qui tarifient les encombrants-déchets aux écocentres
- Tarification aux écocentres va de pair avec tarification de la collecte en bordure de rue dans plusieurs municipalités
- Certaines villes n'acceptent pas les encombrants-déchets provenant des industries, commerces et institutions aux écocentres
- Si mise en place d'une tarification, risque de transfert des apports d'encombrants-déchets à l'écocentre vers les collectes spéciales d'encombrants-déchets (vases communicants)
- Abus de la part de certains usagers (ex. entrepreneurs qui s'identifient comme citoyens)

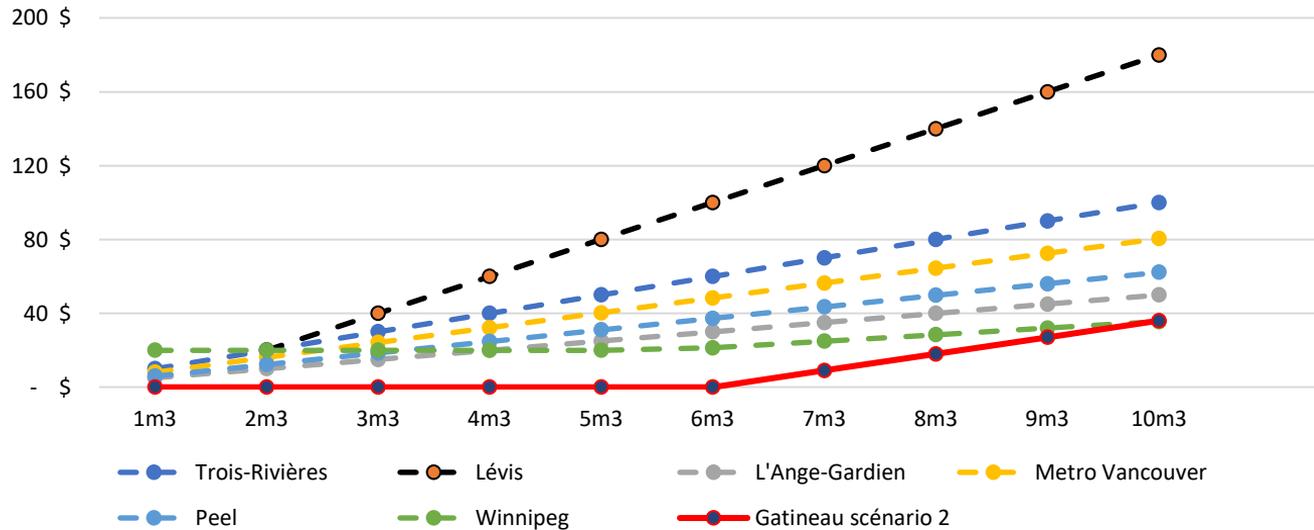
Scénarios de tarification analysés

Tarification des encombrants-déchets pour les **résidents et OBNL** **aux écocentres**

Scénarios envisagés	Exemples	Avantages	Inconvénients
1- Limite stricte du nombre de visites par unité d'occupation, pas de tarification au-delà	Maximum 5 visites par an	<ul style="list-style-type: none"> • Pas besoin de tarification • Incitatif au tri/réemploi pour tous 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de revenus pour la Ville • Risque de dépôts sauvages selon nombre de visites accepté
2- Nombre de visites gratuites par unité d'occupation, puis payant au-delà	3 visites gratuites puis 9 \$/visite	<ul style="list-style-type: none"> • Transition plus facile • Revenus pour la Ville • Incite au tri/réemploi pour grands générateurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion administrative • Seuil de visites gratuites risque de ne pas convenir à certains
3- Toutes les visites payantes	9 \$/visite	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de revenus pour la Ville • Incitatif au tri/réemploi pour tous 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion administrative • Risque de dépôts sauvages

Scénarios de tarification analysés

Comparaison du scénario proposé pour l'apport d'encombrants-déchets aux écocentres par rapport aux tarifications des autres villes – résidents et OBNL



Budget

Scénarios de tarification analysés

Tarification des encombrants-déchets pour les **petites entreprises** aux **écocentres**

Scénario envisagé	Exemples	Avantages	Inconvénients
1- Limite stricte du nombre de visites par entreprise, pas de tarification au-delà	Maximum 5 visites par an	<ul style="list-style-type: none"> • Pas besoin de tarification • Incitatif au tri/réemploi 	<ul style="list-style-type: none"> • Pas de revenus pour la Ville • Risque de dépôts sauvages selon nombre de visites accepté
2- Nombre de visites gratuites par entreprise, puis payant au-delà	3 visites gratuites puis 9 \$/visite	<ul style="list-style-type: none"> • Transition plus facile • Revenus pour la Ville • Incite au tri/réemploi pour grands générateurs 	<ul style="list-style-type: none"> • Gestion administrative • Seuil de visites gratuites risque de ne pas convenir à certains
3- Toutes les visites payantes	9 \$/visite	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de revenus pour la Ville 	<ul style="list-style-type: none"> • Plus de gestion administrative • Risque de dépôts sauvages

Tarification au centre de transbordement

Tarification des encombrants-déchets pour les **résidents, OBNL et petites entreprises au centre de transbordement**

Tarification actuelle	Tarification 2024		
Tous les usagers	Résidents	Petites entreprises	OBNL approuvés
Gratuit	150 \$/tm minimum 50 \$	150 \$/tm minimum 100 \$	150 \$/tm pas de minimum

- Tarification 2024 : même tarif que les ordures ménagères
- Enjeux de sécurité : diminuer la circulation de résidents dans une usine en opération

Budget 2024

Résumé

- Plusieurs données ont été compilées afin de dresser un état de situation des visites et volumes d'encombrants-déchets apportés par les différents usagers
- La gratuité illimitée pour tous les types d'usagers pour l'apport d'encombrants-déchets, destinés à l'enfouissement, n'incite pas à la réduction des déchets
- Des scénarios de tarification ont été analysés selon les types d'usagers et les sites (écocentres vs centre de transbordement)
- On estime que la tarification proposée permettra de :
 - Diminuer les visites des résidents au centre de transbordement
 - Limiter les abus de la part de certains usagers
 - Inciter les citoyens à maximiser leurs visites aux écocentres lors d'apport d'encombrants-déchets
 - Dégager des revenus de 48 000 \$ en 2024
 - Appliquer le principe d'utilisateur-payeur

Recommandations

CP-EMR-2023-012

Limiter les résidents et les OBNL à trois visites gratuites, d'un maximum de 2 m³ chacune, par année par unité d'occupation pour l'apport d'encombrants-déchets aux écocentres et tarifier les visites excédentaires au coût de 9 \$ par visite (1 visite équivaut à 1 m³), indexé annuellement.

CP-EMR-2023-013

Tarifier les petites entreprises pour l'apport d'encombrants-déchets aux écocentres au coût de 9 \$ par visite (1 visite équivaut à 1 m³), indexé annuellement.

CP-EMR-2023-014

Tarifier les résidents, les petites entreprises et les OBNL approuvés pour l'apport d'encombrants-déchets au centre de transbordement au même tarif que les ordures ménagères pour ces classes d'utilisateurs.